

L'Occident est divisé à Genève

TEMPERATURE	
Nuageux avec averse dispersées	
Minimum	72
Maximum	88

VOL XLVI — No 161

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

MONTREAL, MARDI, 19 JUILLET 1955

5 sous le numéro

La terreur électorale

70 personnes et le chef de police arrêtés à St-Léonard



Les voleurs de pommes se rencontrent à tout âge. En voici trois pris sur le fait, à Repentigny, dans le verger de leur père. Une preuve irréfutable.

(Photo "Le Devoir")

Trois hommes et une femme arrêtés après un vol à main armée à Yamachiche

Un hold-up de \$321, a été commis hier, tôt dans l'après-midi, à la Caisse Populaire de Yamachiche. Deux individus, revolver au poing, se sont introduits dans l'établissement, pendant qu'un complice faisait le guet à la porte. Dans la voiture des bandits, une femme attendait.

Sous la menace des revolvers, l'assistant-gérant de la Caisse, M. Maurice Carboneau fut forcé d'ouvrir le coffre-fort. Une fois l'argent en poche, les deux malfaiteurs ont baïllonné M. Carboneau avec du diachylon et l'ont abandonné dans cette fâcheuse posture.

En vitesse, ils ont sauté dans leur voiture, une auto volée à Montréal mais dont on ignore le nom du propriétaire, et se sont enfuis en direction de Trois-Rivières.

Au moment de la fuite des bandits, une voisine de la Caisse Populaire a réussi à prendre en note le numéro de licence de leur voiture. Elle s'est empressée de le communiquer à la police.

En route pour cette ville, se croyant en sécurité, les quatre complices se sont arrêtés devant un restaurant, sur le bord de la route. C'est là que les policiers municipaux de Trois-Rivières

et les policiers provinciaux les attendaient. Ils étaient à peine descendus de voiture qu'un des hommes et la femme tombèrent entre les mains de la police. Les deux autres gunmen tentèrent de fuir derrière le restaurant. Deux coups de feu furent tirés en l'air, en signe d'avertissement. Après de vaines tentatives de fuite, les deux complices durent se rendre.

Les quatre complices sont actuellement détenus dans les cellules de la Sûreté provinciale.

Ce sont Hervé Perigny, Jos. Boily, W. Morin et Marie-Rose Ostiguy.

Si votre nom est Cox

Vous avez une chance de gagner \$1,600,000.

TORONTO (PC) — Des exécuteurs testamentaires de Toronto lanceront à la radio un appel pour retrouver les héritiers d'une fortune de \$1,600,000. Si vous portez le nom de Cox ou de Bogart, et que vous pouvez retracer des liens de parenté à Peterborough, Ont. ou à Penn Yan, New-York, vous êtes peut-être parmi les héritiers de M. et Mme Herbert Coplin Cox.

Le National Trust de Toronto, exécuteur testamentaire, et Me Frank McCarthy, solliciteur, ont commencé la recherche des héritiers par les journaux de Toronto, de Peterborough et de l'Etat de New-York, et depuis lundi, par les postes de radio de l'Est du Canada et des Etats-Unis.

M. Cox, né à Peterborough du 25 octobre et de Mme George A. Cox en 1873, a été président de la Canada Life Assurance Company de 1914 à 1928. Il est mort en 1947.

Mme Cox, née Louise Bogart à Penn Yan vers 1874, a démissionné à Toronto avec ses parents des son enfance. Elle a depuis résidé au Canada. Elle est morte en 1948.

Testament nul

Ils n'ont pas laissé d'enfants ni de proches parents. Leurs deux testaments ont été déclarés nuls, et ont ainsi empêché les 30,000 employés de Canada Life d'en bénéficier, selon la volonté des défunts. Le comité judiciaire du Conseil privé a décrété en mai dernier que l'argent devrait être distribué aux "parents par le sang".

M. Cox a laissé \$1,300,000 pour établir une fondation Cox, dont les revenus iraient "en perpétuité" pour des buts uniquement charitatifs aux employés de la Canada Life et à leurs dépendants.

Mme Cox a légué \$300,000 aux mêmes fins.

M. W.-G. Thom, de National Trust, a dit que les \$1,600,000 iront en grande partie aux personnes qui pourront prouver leur parenté avec la famille de Mme Cox.

Partage inégal

"Puisque Mme Cox a survécu à son mari, dit-il, il est probable que les deux tiers de ce qui restera de la fortune de Mme Cox iront dans la parenté de Mme Cox. L'autre tiers de ce qui restera de la fortune de M. Cox sera partagé par la parenté de M. Cox, et tout ce qui restera des biens de Mme Cox sera partagé par sa parenté à elle". On connaît déjà quelques prétendants, grâce à un arbre généalogique tracé il y a quelques années. Un avocat qui s'occupe du litige a dit que, parce que l'argent ira à des parents éloignés, les droits de succession fédéraux et provinciaux de l'Ontario seront élevés.

Comme une lèpre, le banditisme électoral gagne peu à peu les municipalités de la région de Montréal. Après Ville-St-Michel, sous le règne de Charles Lafontaine, Rivière-des-Prairies sous la tutelle de Omer Gaucher, voici que St-Léonard-de-Port-Maurice est victime du même mal.

Des élections municipales ponctuées de coups de feu se sont déroulées hier. Protégé par une centaine de constables spéciaux recrutés par le secrétaire d'élection M. Crépault, M. Florian Desormeaux a été élu à la mairie avec une écrasante majorité. Pour tout commentaire, il a déclaré: "L'élection a été calme".

Ses adversaires battus, MM. Philias Vanier et Louis-Philippe Lavoie sont loin de partager cet avis. "C'est du terrorisme organisé", a déclaré M. Lavoie. Quant à M. Vanier, il a dit: "Ca ressemble à ce qui s'est passé à Rivière-des-Prairies et ça n'est pas pour rien que le maire Gaucher,

de cet endroit, a pris part à la campagne et que les personnes arrêtées sont emprisonnées à Rivière-des-Prairies."

Arrestations

Trois tôt hier matin, les cent constables spéciaux, qui semblaient à la solde de M. Florian Desormeaux, ont eu tôt fait de suspendre le chef de police de l'endroit, M. Richard Raymond. On l'a conduit sous bonne escorte à la prison de Rivière-des-Prairies. Le chef de police semblait pencher un peu trop du côté des adversaires du maire élu. On compte exactement quatre constables à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, dont l'un, voyant le sort subi par son supérieur, a préféré s'enfermer chez lui et de n'en point bouger de toute la journée. Quant aux deux autres, ils ont abattu du travail colossal, la main dans la main avec la brigade de forts-à-bras, dont plusieurs étaient munis de puissants révolvers.

A 9 heures et demie, hier matin, M. Philias Vanier, candidat à la mairie calculait que trente de ses partisans avaient pris le chemin des cellules, tandis que M. Ls.-Ph. Lavoie, troisième candidat sur les rangs, en déplorait de son côté quelque quarante. Un épier du village, supporter enthousiaste de M. Lavoie, fut également transporté à la prison de Rivière-des-Prairies sous le prétexte qu'il "ne restait pas en ligne" à l'entrée du poll de son secteur.

Les policiers spéciaux

La rumeur générale veut que plusieurs des cent policiers spéciaux, à qui on avait épinglé des brassards noirs, soient en train de ligne d'un pénitencier provin-

cial. Ils jouissaient d'un congé provisoire. La plupart portaient des complets sous lesquels étaient dissimulés la gilette ou le pistolet. Un témoin assure qu'il en a vu deux, quelque temps auparavant, dans une épicerie de l'est de la ville, brandir et faire admirer aux clients qui y entraient d'énormes "sluggers" de calibre 45.

Le rôle des "Cent"

L'un des candidats adversaires du clan du maire Desormeaux a révélé que cette escouade de "bandits" s'est plutôt mêlée de proférer des menaces ou d'intimider les contribuables aux abords des bureaux de scrutin par des mines de gladiateurs forcés. Ils bloquaient littéralement l'entrée des polls de tout le volume de leurs épaules carrées et de leurs biceps musclés. Aussi nombre de citoyens ont préféré rebrousser chemin plutôt que d'affronter les malotrus et d'encourir la foudre de leurs poings. On calcule que de cette manière des centaines de partisans de M. Vanier et de M. Lavoie n'ont pu déposer leurs bulletins dans les urnes. On en avait posté une trentaine à chacun des deux polls, les autres faisant la navette entre l'un et l'autre et patrouillant le village en chasse "de comptes à régler".

Les résultats

La chose à noter, c'est que le maire Florian Desormeaux et ses trois échivons: Maurice Levesque, Aldéric Derasp et M. Aubin ont été élus avec des majorités presque identiques, soit respectivement 738, 758, 736 et 736 voix. Et la répartition des résultats est aussi flagrante dans chaque secteur.

La Russie et l'Ouest exposent leurs plans

GENEVE (PC) — La Russie et les leaders occidentaux ont tracé des plans de sécurité européenne lors de la première réunion des Quatre Grands qui s'est déroulée à Genève lundi.

C'est dans une atmosphère cordiale qu'ont débuté ces importants pourparlers, les premiers du genre depuis l'historique conférence de Potsdam, en 1945.

Bien que les quatre chefs d'Etat aient fait preuve d'amiabilité dans leurs discussions, on craint qu'ils n'aient encore beaucoup à faire avant de trouver une solution acceptable par tous dans leurs divergences de vues.

Le premier ministre britannique, M. Eden, et le président du conseil des ministres français, M. Faure, se sont faits les porte-parole des Alliés occidentaux en exposant leurs vues sur l'unification de l'Allemagne et la sécurité européenne.

Tous deux ont exprimé leur attitude bien définie mais néanmoins flexible devant les grands problèmes qu'on cherche à résoudre.

Boulganine répond

Le premier ministre soviétique, M. Boulganine a prononcé le plus long discours de la journée. Il a répondu, en 29 minutes, aux propositions de MM. Eden et Faure, avançant à son tour les vues du Kremlin en marge des mêmes problèmes.

Il a suggéré notamment que l'on "gèle" sans délai l'accroissement des troupes étrangères dans les pays européens. Le président Eisenhower a agi en qualité de président de cette première phase de contact. Il s'est contenté d'insister sur la nécessité de donner du sang nouveau aux affaires internationales.

La proposition avancée par M. Eden, au sujet de la question allemande, ressemble au programme d'unification qu'il avait énoncé en 1954.

Elle peut se diviser en trois points: 1. La signature d'un pacte de sécurité entre les quatre grandes puissances et l'Allemagne unifiée moyennant certaines garanties de non-agression selon les grandes lignes du traité de Locarno; 2. La création d'une zone démilitarisée entre l'Est et l'Ouest. Un porte-parole britannique a indiqué à ce propos que cette zone n'a pas été déterminée par M. Eden qui la laisserait au choix de ses collègues; 3. La signature d'un accord international en ce qui a trait au potentiel militaire des deux parties de l'Allemagne divisée et aux pays environnants.

Contre-proposition

Le maréchal Boulganine a répondu à la proposition de M. Eden en exposant son programme de sécurité collective. Le premier ministre soviétique a affirmé qu'il entendait la réalisation de son programme en deux phases distinctes. Tous les pays signataires du pacte de sécurité qu'il propose s'engageraient à respecter leurs obligations présentes envers les pays européens.

Les grandes puissances pourraient continuer de respecter les engagements contractés en vertu de l'OTAN et du pacte de Varsovie durant la première phase de ce programme.

Tous les pays signataires s'engageraient cependant à ne pas augmenter leurs forces militaires à l'étranger durant cette période, et ils s'engageraient à ne pas avoir recours à la force des armes.

Les pays signataires mettraient fin, au cours de la deuxième phase des procédures à suivre, à tous leurs traités d'ordre militaire afin de s'engager dans un nouveau traité de sécurité collective en Europe.

M. Boulganine a souligné que les accords de l'OTAN, le traité de Varsovie et l'OTAN seraient alors abolis en faveur d'un pacte de sécurité européenne.

Attitude amicale

C'est l'Etat des Nations que les chefs d'Etat des quatre grandes puissances se sont réunis pour une première conférence. Les observateurs diplomatiques du monde entier ont affirmé que cette réunion historique pourrait bien être le préage d'une nouvelle ère dans les relations internationales.

Après avoir souligné l'attitude des Etats-Unis en général, le président Eisenhower s'est prononcé en faveur de la réunification de l'Allemagne moyennant des élections libres.

Il a ajouté qu'il reconnaissait les "craintes légitimes" de la Russie et il a expliqué que son pays est prêt à étudier la possibilité de meilleures garanties de paix. Le président des Etats-Unis a également félicité ses collègues pour leur esprit de cordialité et de bonne entente, à l'issue de leur première réunion.

A bas les armes

M. Boulganine a défendu le retrait éventuel de toutes les forces étrangères dans les pays européens. Il a souligné à ce propos que la garnison russe récemment retirée d'Autriche est en voie de démobilisation et il a encouragé

GENEVE (PA) — Une fissure soudaine s'est révélée lundi dans le "front solide" des Puissances de l'Ouest à la conférence de Genève. Le président Eisenhower et le premier ministre Faure divergent d'opinion sur deux importantes propositions.

La différence a été confirmée par un membre de la délégation américaine qui a déclaré que le discours de Faure va beaucoup plus loin, sous certains aspects, que la politique des Etats-Unis. D'autres officiels ont dit que la division ne doit pas être prise trop au sérieux mais elle pose évidemment un problème dans les relations occidentales.

Deux questions

Les questions du désarmement et de la sécurité européenne sont celles sur lesquelles les divergences sont apparues.

Eisenhower a déclaré au sujet du désarmement que les quatre Puissances devraient se concentrer sur l'établissement d'un système effectif d'inspection pour renforcer tout système sur lequel on se serait entendu.

Faure, au contraire, a déclaré qu'il croyait que le désarmement devrait être atteint par des contrôles budgétaires. C'est-à-dire, qu'un pays serait considéré comme diminuant ses armements s'il révèle dans son budget qu'il consacre moins d'argent pour les armes.

Sur la deuxième question, celle de la sécurité européenne, Eisenhower a déclaré que la Russie doit avoir des garanties additionnelles de sécurité pour répondre à ses inquiétudes légitimes sur le réarmement de l'Allemagne.

Faure propose la création d'un organisme européen de sécurité dont ferait partie tous les pays d'Europe.

Les détails

Les officiels déclarent que Faure et Eisenhower sont complètement d'accord sur le principe de rassurer les Russes et de travailler à la réduction des armes mais ils ne s'entendent pas sur les "détails". En fait, les autorités américaines craignent que les Russes acceptent la suggestion de Faure.

Apparemment le secrétaire d'Etat, M. Foster Dulles, et le président Eisenhower sont assez inquiets des suggestions de Faure pour prendre les moyens nécessaires afin que les Etats-Unis s'en dissocient.

Suggestion

Un membre d'une délégation, qui a préféré conserver l'anonymat, mais qui parle avec une autorité évidente, a déclaré aux journalistes que les discours d'Eisenhower, de Faure et du premier ministre Eden n'étaient pas entièrement concordants.

On ignore comment la fissure s'est produite. On n'a appris que certains membres de la propre délégation de Faure mettent en doute la sagesse de ses propositions.

Des diplomates suggèrent qu'Eisenhower, Faure et Eden ou leurs ministres des Affaires étrangères devraient se réunir immédiatement.

ment pour tenter de concilier leurs divergences ou de clarifier leurs positions. Il semble que des efforts seront faits pour contrôler la situation et empêcher le premier ministre Boulganine et ses collègues soviétiques de tenter d'exploiter le désaccord occidental.

Quand Ike rencontre Joukov

GENEVE (PA) — Le président Eisenhower a rencontré lundi à Genève le maréchal Georgi K. Joukov, son collègue du temps de guerre, mais c'est Nikita Khrouchchev, chef du parti communiste, qui a pris la vedette à cette rencontre de vieux amis.

C'était la première fois que les deux grands militaires se rencontraient depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Agitant les bras, Krouchtchev est venu à leur rencontre, et saluant Eisenhower par le bras, il lui dit:

"M. le président, je vais vous confier un secret de famille de Joukov. La fille du maréchal se marie cette semaine en Russie, mais il n'est pas resté pour la cérémonie. Il voulait venir à Genève pour vous voir."

M. Charles E. Bohlen, ambassadeur des Etats-Unis en Russie, a servi d'interprète. M. James C. Hagerty, secrétaire de presse du président Eisenhower, a dit que la rencontre entre le président et le maréchal Joukov avait été très enthousiaste.

Le président a rencontré la délégation russe dans la salle de conférence du Palais des Nations quelques minutes avant le début de la séance d'ouverture lundi. Eisenhower a d'abord serré la main du premier ministre Boulganine puis celle de Khrouchchev et du ministre des Affaires étrangères, Molotov, et s'est ensuite adressé à Joukov.

Présence

La rencontre de Genève en es une de chefs d'Etat, et le protocole oblige Khrouchchev à céder le pas au premier ministre Boulganine.

Il en va autrement avec Joukov. Après la descente d'avion de la délégation soviétique dimanche, Krouchtchev est monté dans l'automobile de Boulganine en faisant signe à Joukov et à Molotov d'occuper la seconde voiture.

Les Russes ont fait en tout le tour du lac de Genève et Khrouchchev saluait la foule en souriant. Lundi en se rendant au Palais des Nations, Khrouchchev a encore occupé la première voiture en compagnie du premier ministre Boulganine.

embrasserait l'Allemagne unifiée et les quatre grandes puissances, moyennant certaines garanties d'aide mutuelle contre toute agression.

Atmosphère joviale

C'est en qualité de doyen des chefs d'Etat réunis à Genève que le président Eisenhower a présidé la première réunion de lundi. Les représentants de la France avaient pris place à sa gauche, ceux de la Grande-Bretagne en face de lui, et la puissante délégation soviétique seigeait à sa droite.

Les hommes d'Etat se sont serrés la main avant de s'asseoir à la grande table de conférence du Palais des Nations.

De nombreux conseillers accompagnent les délégations des quatre puissances et siègent en rangs serrés, derrière leurs chefs. Il faisait une température de 90 degrés à Genève lundi matin et le temps était ensoleillé.

Tous les délégués, en dépit de leurs divergences d'opinion, ont fait un effort visible pour aborder leurs problèmes dans une atmosphère de cordialité.

Un porte-parole soviétique a révélé que le premier ministre Boulganine et le ministre de la Défense soviétique, Georgi Joukov, ont eu une conversation chaleureuse avant la réunion de lundi matin.

Les deux militaires ont travaillé ensemble durant le dernier conflit mondial. Le maréchal Joukov a conduit les armées soviétiques à Berlin alors que le général Eisenhower était commandant en chef des Alliés.

On rapporte qu'ils ont correspondu depuis un certain temps et ils se sont entretenus longuement à Genève.

"Je vous verrai au dîner" a dit le président Eisenhower en prenant congé des délégués pour se retirer à sa villa où il recevait lundi soir ses collègues.

Le maréchal Joukov était très impressionné par son costume vert militaire rempli de médailles et de décorations.

Ruée de la presse

Les discours de M. Boulganine et le dernier qu'on a remis à la presse. Les nombreux journalistes se sont rendus en foule à la conférence de presse de la délégation soviétique où s'est déroulée une véritable cohue.

Les agents de presse de la Russie avaient photocopié le texte du premier ministre soviétique et les journalistes se sont rués pour en obtenir une copie.

Des appareils de cinématographie ont été renversés dans cette cohue et les représentants soviétiques ont été littéralement cloués au mur en dépit de leur bon vouloir.

Les élections à R.-des-Prairies

"Lâche-le, c'est un des nôtres"

Les Canadiens ont laissé \$311,000,000. aux E.-U.

WASHINGTON (PC).—La Chambre de Commerce des Etats-Unis vient de faire état, pour la première fois, de la supériorité des dépenses des touristes canadiens aux Etats-Unis sur celles des Américains au Canada.

Les directeurs ont déclaré que l'empressement apparent des Canadiens à dépenser leur argent aux Etats-Unis n'est peut-être qu'un effet de la monnaie canadienne, d'autant plus que le dollar canadien a une plus grande valeur que le nôtre.

Dans un communiqué à la presse, la Chambre de Commerce souligne que les Américains, habitués à se représenter le Canada comme un paradis touristique, "seront peut-être étonnés d'apprendre que les Canadiens ont la même conception de notre pays."

La Chambre rapporte des statistiques démontrant que les Canadiens ont laissé \$311,000,000 aux Etats-Unis l'an dernier, tandis que les dépenses des Américains au Canada ne se sont élevées qu'à \$284,000,000. Ces chiffres ne concordent pas avec ceux du Bureau fédéral de la statistique du Canada. Le Bureau estime que les touristes américains n'ont dépensé que \$278,000,000 au Canada au cours de 1954.

"Chose encore plus surprenante", a ajouté la Chambre de Commerce, "c'est le nombre des entrées de visiteurs canadiens en notre pays."

En 1953, il y en a eu 23,300,000, alors que les visiteurs américains

Censure qui satisfait Ottawa

OTTAWA (PC).—Le ministre de la Citoyenneté, l'hon. Pickersgill, a dit samedi que la censure des films de l'Office national du film, dans la province de Québec se fait en vertu d'un arrangement satisfaisant pour le gouvernement fédéral.

Il a répondu à M. William Hamilton, député progressiste-conservateur de Montréal — Notre-Dame-de-Grace, à la Chambre des communes que cette censure avait débuté récemment. Par suite d'un accord entre l'hon. Pickersgill et le premier ministre Duplessis, une pellicule est censurée au coût de \$2.50 par 10 minutes de projection.

M. Pickersgill a dit que l'accord préserve les droits constitutionnels des gouvernements fédéral et provincial. Il épargne aussi au bureau de censure de la province de Québec un surcoût de travail, car le bureau ne censure qu'une pellicule de chaque film.

Le ministre a ajouté que l'ONF ne fait pas de profit en louant ses productions aux salles de projection. Il a exprimé ses doutes que les productions de l'ONF constituent des fortes attractions pour les foules.

"Selon le gouvernement, il serait bon que les cinémas montrent des films canadiens à cause de leur effet sur l'esprit du public."

SOUS-MARIN ATOMIQUE

GROTON, Conn. (PA).—Le second sous-marin atomique au monde, le Seawolf, sera lancé à Groton jeudi prochain, exactement 18 mois après le lancement du Nautilus, premier sous-marin atomique. Le réacteur du Seawolf sera plus efficace que celui du Nautilus.

Les élections qui ont eu lieu à Rivière-des-Prairies, le 2 juillet dernier, n'ont pas fini de faire parler d'elles. Un grand nombre d'affidavits ont été signés par des témoins ou des victimes d'incidents, inadmissibles un jour de vote. Plusieurs de ces affidavits ont été soumis à la considération de nos lecteurs. Nous en reproduisons un autre aujourd'hui, signé de Mme A. Asselin, "représentante" au poll no 3:

AFFIDAVIT

12 juillet 1955
"Je, soussignée, Mme André Asselin, sur le saint Evangile, je déclare:

Un médecin qui a assisté à la naissance de 3,211 bébés

NEW-YORK (PA).—L'Association médicale des Etats-Unis vient de désigner le Dr John Hullinger comme le plus vieux médecin pratiquant de son pays.

Il s'agit d'un médecin de 94 ans, qui a présidé à la naissance de 3,211 bébés, y compris le second fils que lui a donné sa seconde épouse en mai dernier, et qui a usé 23 automobiles en 63 ans de pratique.

Sa première femme mourut après 62 ans de mariage, le 13 janvier 1952. Deux ans plus tard, il épousa une garde-malade de 36 ans.

Son père mourut à l'âge de 89 ans et six mois, mais on aurait pu le guérir de ses pierres dans la vessie si la science avait été avancée comme aujourd'hui. Sa mère vécut jusqu'à 92 ans.

Ce qui tue les gens, dit le Dr Hullinger, ce sont les mauvaises habitudes. Lui, il ne prend ni tabac, ni boissons alcooliques, ni thé, ni café.

Reste jeune

Pour rester jeune, il faut faire de l'exercice. Le Dr Hullinger a un jardin et quand il revient de

Le congrès des 4-H à Montréal

Les Clubs 4-H du Québec, au nombre de 290, se réuniront les 2, 3, 4 août prochain à Montréal, pour la tenue de leur 13ième congrès annuel; quelque 450 jeunes membres les plus méritants des clubs sont attendus à cette occasion dans la métropole. Comme par le passé, rien n'a été négligé pour faire de ce séjour une des plus belles expériences de leur vie; un groupe d'une dizaine de grandes industries canadiennes recevront les délégués à différentes réceptions et banquets, et les plus hautes autorités civiles et religieuses leur souhaiteront la bienvenue, entre autres Son Eminence le Cardinal Léger, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, l'hon. Roch Pinard, secrétaire d'Etat.

PAR AVION

ITACA, N.Y. (PA).—Mohawk Airline a annoncé samedi qu'elle demandera à la Commission aéronautique civile la permission d'établir de nouveaux services aériens entre Montréal, Plattsburgh, Massena et plusieurs autres centres du nord de l'état de New-York.

Que le 2 juillet 1955, lors des élections tenues dans la ville de Rivière-des-Prairies, j'étais représentante dans le poll no 3, 9680, 54e avenue. Les trois polls pour ce quartier étaient dans la même maison. J'ai vu, entre trois et quatre heures, une bande de fiers-à-bras traverser le poll no 1, pour ensuite passer au poll no 2 où ils ont cerné la boîte de scrutin. Ensuite un des fiers-à-bras a commencé à frapper l'officier-rapporteur de ses poings, mais un autre membre de la bande l'empêcha de continuer en lui disant: "Lâche-le, c'est un des nôtres..." (signé) Mme A. Asselin

LE BRIDGE

Respect de l'adversaire
Le respect de l'intelligence de l'adversaire est parfois le meilleur guide dans les situations difficiles. En effet, si vous reconnaissez à l'adversaire l'expérience et l'habileté, il peut vous être possible d'en venir à des déductions exactes sur son attitude. C'est ainsi que le déclarant de la main suivante réussit à réaliser son contrat.

Donneur: Est
Tous vulnérables

NORD
A R 9 8 5 3
D 7 6
9 4
7 5

OUEST
V 4 3
D V 10 8 4 3
D 6 2

EST
A D 7
D V 8 5 3
A R V 10 9 4

SUD
A R 9 4 2
A R 7 2
6 3

EST
1 1
2 2
3 3
4 4

OUEST
1 1
2 2
3 3
4 4

NORD
1 1
2 2
3 3
4 4

SUD
1 1
2 2
3 3
4 4

(1) Après un contre d'appel de son partenaire, Nord peut envisager comme excellentes les chances de réaliser une manche à l'une des deux suites majeures. En annonçant ses piques à saut, Nord révèle qu'il a plus qu'une simple réponse à un contre d'appel.

Est fait les deux premières levées de son roi et de son as de trèfle, refusant bien sagement la recherche d'une coupe, ce qui n'aurait fait que favoriser le déclarant. Alors qu'à la troisième levée Est change au cinq de carreau, le déclarant prend de son as. Sur le jeu de l'as de coeur, Ouest en fournit le dix et le déclarant devient seigneur. Il est possible que Ouest ait dix et valet de coeur et en cas le contrat peut être réalisé avec facilité suivant de nombreuses variantes. Ouest a également pu tenter un jeu de déception possédant V-10-8, mais toutes distributions 3-2 des atouts chez les adversaires rendent la tâche facile. C'est réellement une distribution 4-1 des atouts qui peut compliquer la tâche. Une coupe de l'un ou l'autre des adversaires ne peut donc être fatale, alors qu'elle représentera un contrôle facile des atouts. Afin d'obtenir plus de précisions au sujet de la distribution, le déclarant encaissera sur Mort ses hauts honneurs de pique. Sur le jeu d'un troisième pique, Est écarte un trèfle et le déclarant coupe. Une distribution normale des atouts permettrait au déclarant d'obtenir les levées restantes, mais pourquoi risquer le contrat alors que le dix de coeur pouvait préserver un singleton et que semble confirmer le fait

que Est possédait que 2 piques et apparemment un seul carreau? Sud revient donc avec son roi de carreau et n'est aucunement surpris de voir Est écarte un trèfle. Celui-ci a fort bien compris qu'une coupe de sa part d'une manière facile accorderait les levées restantes au déclarant. Quelle doit être la réaction du déclarant? Il est impossible que Est ait deux piques, un seul carreau, fait révélés et en plus un seul coeur. Si Est refuse de couper, c'est qu'il ne veut sacrifier le contrôle de la main. Déduction. Est détient les trois atouts invisibles. Sud revient donc avec un troisième carreau qu'il fait couper par la dame de coeur du Mort. Sans crainte, le déclarant reprend la main en coupant un 10 que de son quatre de coeur. Sur le jeu du dernier carreau, Est surcoupe le sept de coeur, mais Sud obtient les deux dernières levées.

DUVAL — A Contrecoeur, le 17 juillet 1955 à l'âge de 58 ans, est décédé, Mons. Rodrigue Duval, époux de Georgine Marchand, demeurant à 8390 rue St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure pour se rendre à l'église de St-Ermeas où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la paroisse, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAUNE — A St-Ermeas, le 13 juillet 1955 à l'âge de 84 ans, est décédé, M. Honoré Baune. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure pour se rendre à l'église de St-Ermeas où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la paroisse, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

360 est, rue Rachel, Montréal
MA. 4107
LABATT
LABATT, PLUMBER
LABATT, PLUMBER

CENT POUR CENT! Par Cinquante

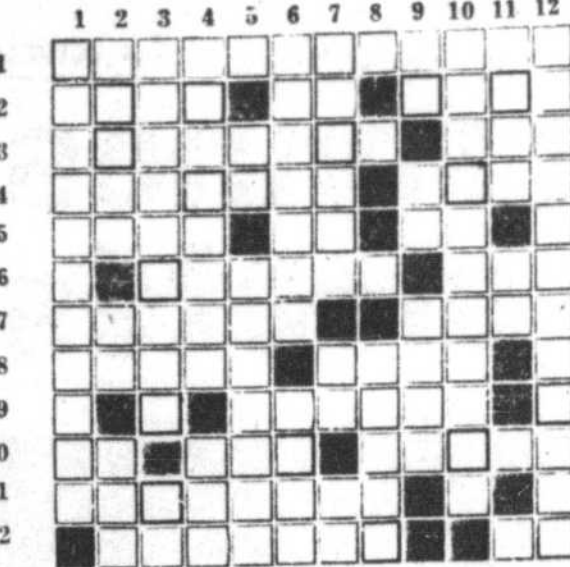


"Frenex le toureau par les cornes." Donnez satisfaction à cette soif avec une '50' bien fraîche. Une bouteille de Labatt '50' est idéale pour toute célébration. (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est plus légère et plus moelleuse que les autres.)

Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante"! Vous ne le regretterez pas. La Brasserie Labatt.

LABATT
N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Pleines d'imprévis
- 2—Foyer - Ajoute - Prénom féminin
- 3—Traiter rudement - Semblable
- 4—Perdent - Non reconnue
- 5—Dernier repas du Christ - Fin de participation - Pronom
- 6—Qui n'existe qu'en imagination - Vermeine
- 7—Gorge des animaux - Refus d'une chose due
- 8—Possédames - Sa peau est utilisée pour les chaussures, les gants etc.

VERTICALEMENT

- 1—Dont le sol est bonheur
- 2—Victime à la place d'un autre - Amène un choix - Confi dent
- 3—Etude l'aménagement des vil les - En preuve
- 4—Industrie qui utilise beaucoup le sable - Métal industriel
- 5—Voyelles souvent accolées - Fait fonctionner ses poumons
- 6—Fait la farine - Souvent desertes dans les romans d'aventures
- 7—Qui a eu l'extrémité coupée - Preposition - Coutume

Commissaires réélus par acclamation à R.-des-Prairies

Les deux commissaires sortant de charge à la Commission scolaire de Rivière-des-Prairies, MM. Ernest Roy et J.-René Mathieu, ont été réélus par acclamation.

On s'attendait à ce que le maire Omer Gaucher suscite une opposition à ces deux commissaires mais il semble qu'à la suite des dernières élections il ait changé d'avis.

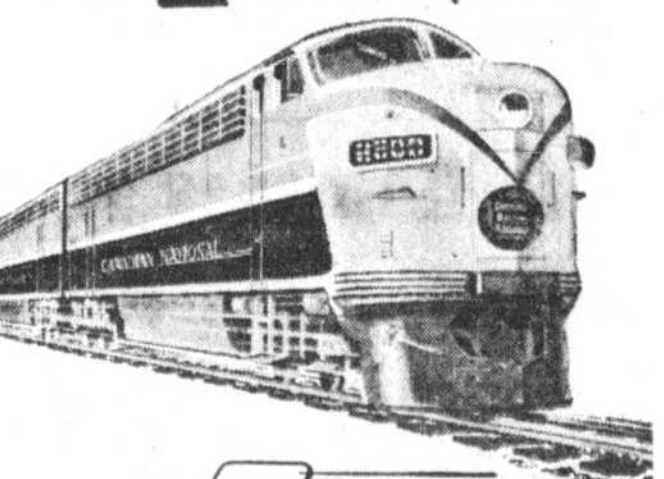
- 8—Dans la forêt
- 9—Possessif - Pieuses initiales - Parler
- 10—Intégralement
- 11—Prince troyen - A son jour
- 12—



Allez-vous dans l'OUEST?

VOYAGEZ PAR LE
Canadien National

qui met à votre disposition
ces deux trains réputés



LE **SUPER Continental**
nouveau train rapide desservant les principaux centres de l'Ouest
Départ Gare Centrale à 3h.25 p.m. (heure normale) tous les jours



LE **Continental**
un train assurant un service commode vers les principaux centres et les localités intermédiaires de l'Ouest

Départ Gare Centrale à 8h.00 p.m. (heure normale) tous les jours

- Un grand choix de conditions et un maximum de confort à la portée de toutes les bourses vous sont offerts.
- Des repas complets ou des petits repas à des prix économiques peuvent vous être servis dans le cadre agréable du "Coffee Shop". Un wagon-restaurant est également à votre disposition.
- Renseignez-vous sur le tarif pour famille qui vous fera réaliser de substantielles économies.
- Si vous le desirez, votre agent des billets peut retenir une automobile de louage qui sera mise à votre disposition dès votre arrivée.
- Bureau des billets - Bureau C. Voyages - 384, rue St-Jacques - 241, MA. 4231. Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains: MA. 3651.



EATON MERCREDI journée - record du mois de juillet

La plus grande Vente d'un jour
jamais entreprise par le magasin!

À TOUS LES ETAGES, dans presque tous les rayons, nous sommes prêts pour le plus grand jour d'affaires de toute l'histoire du magasin Eaton à Montréal.

Depuis des mois nous effectuons des achats spéciaux spectaculaires en vue de cette vente; nous avons diminué la marge de profits à sa plus simple expression.

A l'occasion de cette Journée-Record vous profiterez des offres les plus remarquables de toute la saison et dans certains cas des plus grandes aubaines depuis des années.

ENEZ chez EATON mercredi... venez aussitôt que vous le pourrez... vous y trouverez votre profit!

C'est la plus grande vente, dans le plus grand magasin,
dans la plus grande ville du Canada.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

COCCUS MOBILIS



Tel est le nom savant que nous suggérons pour cet acrobate des basses-cours: le poulet patineur. On assure que cet oiseau rare est tout à fait à l'aise sur ses patins à roulettes de 5". Il est à peine besoin de préciser que ces patins sont en aluminium poids-plume!

La hardiesse de ce coq n'a d'égale que l'ingéniosité des techniciens qui imaginent de nouvelles applications de l'aluminium. Dans tous les domaines de la vie moderne, les bureaux de recherche de l'Alcan coopèrent étroitement avec l'industrie manufacturière pour créer, grâce à l'aluminium, des produits plus légers et plus durables.

ALUMINUM COMPANY
OF CANADA, LTD.
(ALCAN)

Québec prendra les mesures pour faciliter l'élimination des taudis

1,000 détenus participent au congrès de Rio de Janeiro

157,000 chômeurs au Canada

OTTAWA (PC) — Après avoir atteint son plus haut niveau au cours de l'hiver dernier, le chômage a baissé en juin à son plus bas niveau depuis novembre 1953.

Un rapport conjoint du Bureau fédéral de la statistique et du ministère du Travail a été émis aujourd'hui, et on y constate que le chômage a diminué plus rapidement en juin, cette année qu'en 1954 ou 1953.

Le Bureau fédéral de la statistique se base sur une enquête auprès de 30.000 foyers pour estimer qu'en juin 157.000 personnes étaient sans travail et cherchaient un emploi. Ce chiffre est le plus bas depuis l'estimé de 153.000 en novembre 1953.

Le ministère du Travail fait savoir qu'au 15 juin, 251.936 personnes étaient inscrites au Service national de placement.

Selon le rapport, c'est dans les industries de la construction, de l'automobile et de l'industrie forestière que le nombre d'emplois a le plus augmenté.

Amélioration partout

Sur 109 genres d'employeurs, 75 ont rapporté que la demande d'offre d'emploi était en équilibre approximatif au 1er juillet de cette année, contre 41 l'an dernier.

L'estimé gouvernemental est de 29.000 inférieur à celui de juin l'an dernier et de 56.000 de moins que celui de mai cette année.

La baisse mai-juin avait été de 32.000 en 1954 et de 24.000 en 1953. Selon le Bureau, le Canada comptait environ 3.615.000 travailleurs civils le 18 juillet, contre 5.483.000 un an auparavant et 5.537.000 un mois plus tôt.

Le Service national de placement a reçu 80.442 demandes de moins en juin qu'en mai, et 43.811 de moins qu'en juin 1954. Durant le mois de juin 1954, le nombre de demandes avait baissé de 62.300, et durant juin 1953, de 43.203.

Le chômage a été à son plus haut niveau en mars dernier alors que le Service national de placement a reçu 632.913 demandes de travail, et que le Bureau de la statistique a estimé que 401.000 personnes se trouvaient sans travail et cherchaient un emploi.

PECHE PAYANTE

ST-PETERSBURGH (PA) — Winston French, un gamin de 14 ans de la Floride, a trouvé de \$400 à \$500 en pièces de monnaie en pêchant dans un ruisseau. La police croit qu'un voleur aurait jeté l'argent par-dessus un pont à cause du poids.

RIO DE JANEIRO (Reuters) — Mille détenus brésiliens aux têtes rasées et vêtus de leur uniforme de prisonnier sont allés à confesse lundi à l'occasion des cérémonies du congrès eucharistique international qui s'est ouvert dimanche.

Les prêtres et les aumôniers de l'armée se sont rendus dans toutes les prisons au crépuscule pour entendre les confessions. Mardi, les prisonniers vont recevoir la Sainte communion.

Son éminence le cardinal Jaime de Barros Camara, archevêque de Rio, a déclaré à ce sujet: "Il convient que le congrès s'étende aux prisonniers, particulièrement lorsque plusieurs d'entre eux sont emprisonnés pour gangsterisme ou vol de poules, alors que d'autres criminels beaucoup plus coupables sont en liberté grâce à la protection que leur apporte leur argent".

42.000 messes

Une messe solennelle a été célébrée à la nouvelle université pontificale du premier immeuble à être inauguré dimanche, et des messes spéciales ont également été dites dans toutes les églises de la ville, pour les pèlerins étrangers qui s'y trouvent.

On estime que près de 42.000 messes auront été célébrées et environ sept tonnes d'hosties auront été distribuées lorsque le congrès se terminera en fin de semaine prochaine.

Rome et la libération du cardinal Mindszenty

CITE DU VATICAN (PA) — Le Vatican a indiqué aujourd'hui que la libération du cardinal Joseph Mindszenty, par la Hongrie communiste, ne reconnaît pas son innocence et ne signifie pas la fin de l'oppression spirituelle et morale sur la foi catholique dans le pays.

L'Observateur Romano, publié au Vatican et qui reflète les vues du

Saint-Siège, consacre son éditorial au cardinal Mindszenty. Le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, a été arrêté par la police communiste le 23 décembre 1949. Malgré les protestations de plusieurs pays il a été condamné à l'emprisonnement, en février 1949, pour "espionnage, haute trahison et transactions financières illégales".

Le Vatican a souvent dit que le procès avait été une farce et que les preuves en avaient été inventées.

L'éditorial

Samedi dernier l'agence télégraphique hongroise a déclaré que "Mindszenty avait été libéré" et qu'il était en état de santé. L'autorisation a été accordée pour "la suspension de son emprisonnement". Depuis lors on ignore les allées et venues du cardinal.

L'Observateur Romano a déclaré lundi: "Depuis la fin de 1954 des rumeurs ont circulé que le cardinal Mindszenty avait été libéré". Le "geste de clémence" maintenant annoncé ne possède qu'une valeur épiloque; il ne fournit aucune base pour mettre fin ou atténuer l'oppression spirituelle et morale qui pèse sur tant de millions de fidèles; il ne reconnaît pas l'innocence du primat de Hongrie; il ne restaure pas la liberté; il ne reconnaît même pas les droits de l'Eglise."

Prix de présence: deux autos "55"

Deux automobiles, modèle 1955, et plus de mille dollars en argent seront attribués en prix de présence, au cours de la prochaine Exposition Provinciale de Québec, du 2 au 11 septembre.

Tous ces prix seront distribués le soir de fermeture, dimanche le 11 septembre. Il n'est pas nécessaire d'être présent à la distribution pour gagner un prix. Les acheteurs de séries de billets qui ne peuvent se rendre à l'Expo n'auront qu'à faire parvenir leur coupon de réclamation à la direction par la poste. Le gagnant du prix du programme souvenir devra cependant produire son programme, ou au moins la couverture d'endos, et dont le numéro doit correspondre à celui du billet gagnant.

Meilleur traitement pour les anciens combattants

OTTAWA (PC) — Pour la quatrième fois depuis le début de la session, des groupes de l'Opposition à la Chambre des communes ont demandé un meilleur traitement des anciens combattants canadiens.

Les demandes ont été entendues au cours de l'étude par la Chambre des prévisions budgétaires du ministre des Affaires des anciens combattants, l'hon. Lapointe. Elles

ont été approuvées après 3 1/2 heures de débat.

Le ministre Lapointe a dit que le gouvernement songe à payer des pensions aux anciens combattants qui doivent vivre à l'étranger pour raisons de santé.

Il a de nouveau rejeté une suggestion de verser des allocations aux militaires qui ont fait du service au Royaume-Uni seulement durant la guerre 1914-18. Le

Royaume-Uni n'est pas considéré comme théâtre de guerre pour le premier conflit mondial.

Allocations et pensions. La pension moyenne d'un ancien combattant de la Première Guerre mondiale est de \$364 par mois, et celle d'un vétéran de la Seconde guerre mondiale de \$245.

Les anciens combattants des deux guerres qui ont fait du service au Royaume-Uni seulement durant la guerre 1914-18. Le

L'autorisation verbale, donnée la semaine dernière à la Ville par le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, de conclure avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement toute entente nécessaire à la réalisation du Plan Dozois, a été confirmée hier dans une lettre que le directeur des services municipaux, M. Lucien Héty, recevait du premier ministre.

M. Duplessis précise, dans cette lettre, qu'il saisira le Cabinet ou la Législature de toute mesure nécessaire à la réalisation du Plan Dozois, qui prévoit la démolition de 1.200 taudis, compris dans la zone bornée par les rues St-Urbain, Ontario, St-Denis et Ste-Catherine. Plus tôt, le premier ministre avait dit au commissaire Dozois que son gouvernement n'aurait pas de difficulté à conclure une entente avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement.

L'autorisation écrite reçue hier par la Ville permettra aux commissaires Dozois et Croteau, accompagnés de M. C.E. Campeau, directeur du service d'urbanisme, de discuter en toute liberté avec le président de la Société Centrale d'Hypothèque, M. Bates; MM. Dozois, Croteau et Campeau se rendent à Ottawa aujourd'hui pour rencontrer M. Bates.

On croit que cette entrevue des représentants de la CME avec M. Bates conduira à la création d'un Comité qui réunira des représentants de la Ville et de la Société Centrale d'Hypothèque. Ce comité aurait pour tâche de dresser les plans d'exécution du programme préconisé par la Commission Dozois, pour le secteur précité.

Ce projet d'habitation moderne entraînera une dépense de quelque \$20.000.000. La Société Centrale d'Hypothèque en paiera 80% et la Ville, 20%, remboursable sur une période de 50 ans. La Ville puisera évidemment dans le revenu des taxes qu'elle percevra sur ces immeubles. Cette taxe foncière sera plus élevée que celle que la Ville perçoit actuellement, dans la zone décrite plus haut.

La loi nationale du Logement ne permettrait pas à la Société Centrale d'Hypothèque de conclure une entente avec la Cité de Montréal. L'autorisation du premier ministre lève cette barrière et permet des négociations directes entre les deux parties en cause.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

compagnés de M. C.E. Campeau, directeur du service d'urbanisme, de discuter en toute liberté avec le président de la Société Centrale d'Hypothèque, M. Bates; MM. Dozois, Croteau et Campeau se rendent à Ottawa aujourd'hui pour rencontrer M. Bates.

On croit que cette entrevue des représentants de la CME avec M. Bates conduira à la création d'un Comité qui réunira des représentants de la Ville et de la Société Centrale d'Hypothèque. Ce comité aurait pour tâche de dresser les plans d'exécution du programme préconisé par la Commission Dozois, pour le secteur précité.

Ce projet d'habitation moderne entraînera une dépense de quelque \$20.000.000. La Société Centrale d'Hypothèque en paiera 80% et la Ville, 20%, remboursable sur une période de 50 ans. La Ville puisera évidemment dans le revenu des taxes qu'elle percevra sur ces immeubles. Cette taxe foncière sera plus élevée que celle que la Ville perçoit actuellement, dans la zone décrite plus haut.

La loi nationale du Logement ne permettrait pas à la Société Centrale d'Hypothèque de conclure une entente avec la Cité de Montréal. L'autorisation du premier ministre lève cette barrière et permet des négociations directes entre les deux parties en cause.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.

La construction des immeubles sera probablement confiée à la Société Centrale d'Hypothèque et leur administration serait ensuite confiée à une commission du logement, qui serait instituée par la Province ou par la Ville, selon les ententes qui seront conclues.



Calvaire au milieu d'un décor enchanteur, sur la route de la petite Assomption, près de Repentigny. (Photo "Le Devoir")

Les émeutes auraient causé 200 morts à Casablanca

En un seul jour

224 millions de gallons d'eau à Mil

CASABLANCA (Reuters) — Des blindés et des chars d'assaut français patrouillaient lundi soir les rues de Casablanca où de nombreuses personnes ont péri au cours des trois dernières journées de manifestations violentes.

Des nuages de fumée s'élevaient encore à la nuit tombante du quartier

tion ne s'aggrave pas. En effet, samedi dernier, l'aqueduc municipal n'a fourni aux citoyens de la métropole que 193.000,000 de gallons d'eau et dimanche, 166.470,000 gallons.

On attribue cette diminution aux averse qui ont rafraîchi quelque peu la métropole et qui ont constitué un arrosage naturel des gazons. L'exode des citoyens vers les centres de villégiature, samedi et dimanche, explique également cette diminution dans la consommation de l'eau.

Il n'en demeure pas moins que, malgré ces chiffres très élevés, les gazons, dans bien des quartiers, demeurent toujours jaunes et que, partout, le citoyen de Montréal a toujours la gorge sèche.

La CTCC demande le retrait de la PP

QUÉBEC (PC) — La Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier (CTCC) a l'intention de s'adresser au procureur général en vue de réclamer le retrait des agents de la Sûreté provinciale dépechés à Grand-Mère pour maintenir l'ordre aux abords de la papeterie paralysée par la grève des membres de ce syndicat.

Le président, de la Fédération, qui s'est vu révoquer son droit de négociation collective en fin de semaine pour avoir décrié deux grèves illégales, M. Philippe Lessard, a affirmé que la "présence des agents de la Sûreté provinciale dans les circonstances de provocation des désordres et de privation des travailleurs de l'exercice légitime de leur droit d'association."

"Le retrait des agents, ajoute ce communiqué, faciliterait le règlement rapide du conflit."

Un porte-parole de la Sûreté provinciale a affirmé entre temps à Québec que seuls quelques-uns des agents qu'on avait dépechés à Grand-Mère il y a deux semaines, sont demeurés sur place, et qu'un incident de violence n'a été signalé jusqu'à présent.

Protestation

Les dirigeants de la Fédération ont affirmé, à l'issue d'une réunion de trois jours à Québec, que des unions locales profitent de la situation pour tenter d'enregistrer les grèves dans les mouvements internationaux. Ils ont protesté contre cette pratique déloyale.

Ils ont en outre souligné que les unions affiliées à la Fédération ont accepté de ne signer aucune convention de travail dans l'industrie

les tournoires, pour déterminer, par l'observation des pollens, le comportement historique et l'évolution post-glaciaire des forêts.

BAMBIN NOYÉ A ROSEMÈRE

Un bambin de 8 ans, Lloyd Gowie, dont les parents demeurent à 7 de la rue Roland, à Rosemère, s'est noyé hier à la Terrasse Delorme, à Terrebonne. Une enquête est ouverte.

Origine de l'émeute

C'est jeudi que la bagarre a commencé à Casablanca. Des Français célébraient alors leur fête nationale du 14 juillet lorsque des terroristes ont décidé de les attaquer.

Des colons français ont voulu riposter en se lançant à leur tour dans un violent massacre et en organisant des razzias dans le quartier arabe de la ville pour se venger.

On a soutenu que la police a négligé de contenir ce mouvement de vengeance et c'est pour cette raison que le commissaire a été relevé des ses fonctions.

M. Grandval a ensuite ordonné à l'armée d'envoyer à tout prix les descendants des colons français dans le quartier arabe.

Deux Français, Jean Cambiano, un ancien cycliste, et Marcel Matel, secrétaire de l'organisation des colons français, ont été déportés à Paris. Ils sont tous deux soupçonnés d'avoir pris part à l'organisation des randonnées de représailles contre les indigènes arabes.

Lourde tâche

Arrivé au Maroc depuis onze jours seulement, le nouveau résident général de France ne ménage rien pour exécuter son programme de réformes.

Il a déclaré ouvertement son désir de redonner aux Marocains plus de liberté dans leur gouvernement, de sorte à renforcer leur autonomie.

Des colons français l'ont néanmoins malmené à la sortie de la cathédrale de Casablanca, où il venait d'assister à une cérémonie funéraire pour les victimes françaises de l'émeute de jeudi dernier.

Sept personnes ont été tuées au cours de cette bagarre ponctuée de bombardements.

Recevez
LE DEVOIR
par la poste
durant vos
VACANCES

Suivez les nouvelles internationales, locales, financières et sportives durant votre séjour à la campagne.

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 19 JUILLET 1955

Henri PIERRE

LA FEMME au foyer et dans le monde

COMMENT ON PEUT NOUS ROULER ET NOUS FAIRE MARCHER AU NOM DU PROGRÈS

Pour mettre les derniers tramways qui restent en circulation, à la mode des autobus surchauffés, on leur enlève les stores des fenêtres qui rendaient tellement service pour se protéger les yeux de l'éblouissement du soleil ou éviter de se faire rôti le dos. Cet accessoire était appréciable en toute saison mais particulièrement aux époques de chaleur et pour les longs trajets si fréquents à Montréal, étant donné l'étendue de la ville. Mais pour être à la mode, il faut savoir se passer du confort de ces toiles qu'on n'avait qu'à monter ou à descendre selon les circonstances et les besoins. — Tant qu'on n'ira pas faire la même chose dans les trains! — Autrefois, même les plus vieux tramways gardaient leurs stores jusqu'à ce que la voiture soit hors de service; à présent, même des voitures relativement neuves perdent leurs stores pourtant si précieux. C'est le progrès qui veut ça! A ce qu'on dit. Les dirigeants de la Commission des Transports se moquent pas mal de ce détail, évidemment, vu que les longs trajets en autobus ou en tramways. Ils ne connaissent pas cela. C'est facile de faire accroire aux autres alors que c'est ça le progrès.

C'est comme de tenter de nous faire croire qu'une correspondance obligatoire sur une même ligne allant toujours dans la même direction, que ce soit pour passer d'un autobus à un autre, ou d'un autobus à un tramway ou vice-versa, est un progrès, une accélération du service, une rapidité accrue du voyage. C'est impossible qu'un arrêt, une descente de véhicule, l'attente d'une autre voiture — et quelle attente souvent! — qui doit faire des détours pour reprendre la direction voulue, accélèrent le voyage au lieu de le retarder. Sans doute, à certaines heures, la circulation automobile est aidée par la disparition des tramways mais il n'y a pas que ceux-ci pour provoquer des embouteillages et retarder la circulation, on s'en aperçoit fré-

quement quand les autobus comme les taxis sont pris dans l'enchevêtrement des camions et des autos particulières. En définitive, les automobilistes sont beaucoup plus aidés par tous les changements apportés à la circulation que les simples clients des transports en commun.

C'est peut-être logique que ces messieurs les automobilistes soient mieux servis que les vulgaires piétons et les simples travailleurs, mais c'est difficile de trouver ça normal et réjouissant. Comme c'est bien difficile de trouver l'autobus aussi confortable que le tramway d'un meilleur équilibre quand il est bien conduit, plus aéré aussi. L'autobus n'a certainement pas le nombre de pieds cube d'air convenant à la foule qui s'y entasse, compte tenu aussi de la petite dimension de ses fenêtres et des senteurs d'essence qui l'embauvent continuellement. Pendant les chaleurs, que ce soit au printemps ou à l'été, il est encore parfois plus confortable de rester debout que de prendre place sur les banquettes surchauffées à un point qu'on croirait le courant resté sur les chauffettes d'hiver. Les tramways plus élevés que les autobus ramassent un peu moins aussi la poussière de la rue et les banquettes d'osier se conservent plus propres que celles de cuir.

Les autobus sont peut-être les voitures du progrès, mais il ne faut pas croire que toutes les qualités sont de leur côté et les défauts du côté tramway; du moins, selon le point de vue des usagers continus des transports en commun. Ne parlons pas de la lecture qui était possible en tramway et ne l'est plus en autobus. Bien des voyageurs, dont je suis, vont perdre leur dernière salle de lecture ambulante quand le dernier tramway disparaîtra.

Quant aux distances qu'il faut marcher à présent pour passer d'une voiture à l'autre, vraiment, à certaines intersections, elles sont exagérées. Ça non plus ne peut être considéré comme un facie-

de confort, même si on les marche au nom du progrès de la circulation. Et les abris qui devraient être construits à tous les points stratégiques de transbordement de voyageurs qui sont surtout des travailleurs, on en entend de moins en moins parler et les dernières prévisions budgétaires de la ville pour des travaux prochains n'en font même pas mention. Les voyageurs vont continuer à attendre sans abri sous le soleil de plomb ou sous la neige et par tous les vents, y compris celui qui soulève si souvent toute la saleté des rues.

Germaine BERNIER

Réception sur les pelouses de Buckingham

La reine et le duc d'Edimbourg ont reçu hier 45 délégués canadiens lors d'une réception à laquelle avaient été conviés quelque 7.000 visiteurs du Commonwealth.

La cérémonie officielle de la présentation des délégués a précédé une garden-party donnée sur les pelouses du palais Buckingham où la reine et son mari se sont joints aux autres membres de la famille royale pour circuler parmi les nombreux invités et échanger des propos avec eux.

Les jeunes débutantes ont défilé devant la reine et le prince Philippe en faisant la révérence d'usage, tandis que les cavaliers de la garde royale et la fanfare se faisaient entendre en arrière-plan.

Marilyn Bell, nageuse torontoise qui s'entraîne actuellement en Grande-Bretagne en vue d'entreprendre la traversée de la Manche, n'a pu se rendre à la réception à cause d'une infection à la gorge. Le médecin de la jeune athlète a néanmoins fait savoir que son état était fort satisfaisant, bien qu'elle fut encore confinée au lit.

Ministres présents

Le ministre canadien des Affaires extérieures M. Pearson et M. Anthony Eden, premier-ministre de la Grande-Bretagne, étaient présents à la garden-party qui eut lieu par une chaleur de 81 degrés.

La princesse Margaret était vêtue d'une robe blanche, à petits pois.

Pour une fois, le thé a été servi à l'extérieur, à la crèche glacée et au café froid, à cause de la chaleur accablante.

Pour la circonstance, la reine portait une robe de soie shantung blanche à imprimé mauve et vert.

La princesse Marie visitera le Canada

La princesse Marie, tante de la reine Elizabeth, visitera Toronto, en octobre, lors d'une visite au Canada. C'est ce qu'a annoncé le maire de Toronto, M. Nathan Phillips.

A cette occasion, la ville offrira un dîner officiel à la visiteuse. La princesse est colonel en chef du régiment royal canadien des Signaux.

La princesse royale passera également trois jours à Kingston, soit du six au neuf octobre, ainsi que l'a fait savoir le maire de cette ville, M. George C. Wright. Une réception civique lui sera également donnée à cet endroit.

Autre visite royale

Une autre visite royale est prévue pour l'automne. Il s'agit cette fois du voyage que se proposent de faire en Yougoslavie le roi Paul et la reine Frederica de Grèce. Les souverains rendraient ainsi au maréchal Tito la visite qu'il leur a faite l'an dernier. Le roi Paul et la reine Frederica projettent de se rendre en Yougoslavie à la fin de septembre.

La couture chez soi



No 9390

Ce sont souvent les lignes les plus simples qui font une robe plus frappante d'aspect. Le patron No 9390 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16, robe, requiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 35 pouces de largeur; boléro 1 1/4 verge.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement: nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

LA MODE

Dior et les cols d'automne

La ligne "A" de Christian Dior s'appellera cet automne la ligne "alpha", mais il s'agit là beaucoup plus d'un changement de nom que d'une transformation de la silhouette qu'il a mise à la mode la saison dernière.

Les épaules restent étroites, l'ampleur de l'ensemble ne commençant à se dessiner que vers la taille pour s'élever davantage vers le bas.

Dior porte cette saison une attention toute particulière aux cols, qui empruntent sous son inspiration les formes et les dimensions les plus diverses, qu'ils ornent les manteaux ou les tailleur. C'est ainsi que certains cols sont ramenés très haut près des oreilles ou que d'autres sont drapés ou aplatis autour du cou.

Quelques cols prolongent un empiècement, et d'autres font deux fois le tour de l'encolure; enfin un certain nombre d'entre eux se portent à la manière de cravates tandis que plusieurs tirent leur originalité d'un ingénieux recours aux pattes. En somme, le col forme le point d'intérêt de presque tous les ensembles de la collection new-yorkaise de Dior.

Hattie Carnegie

Hattie Carnegie, avec la sérénité assurée d'une reine de la haute-couture, semble ignorer tout le bruit qui se fait autour de la ligne "A", des silhouettes tanguées et des longues jaquettes de tailleurs, présente sa collection habituelle d'ensembles délicieusement féminins, soigneusement moulés, gracieux et discrets, avec ses tailleurs à jaquettes courtes et des effets inattendus de pierres précieuses cachées sous une patte ou émergeant d'une poche.

La dessinatrice propose également plusieurs ensembles consistant en robes fourreau complètes par des vestes assorties ou des manteaux pleine longueur. Pour le soir, sa collection comprend des robes, longues ou courtes, en lamé, en satin ou en dentelle, qui se passent de crinolines.

leur a faite l'an dernier. Le roi Paul et la reine Frederica projettent de se rendre en Yougoslavie à la fin de septembre.

Arts et Spectacles

Sphinx

Quand mon corps
N'aura plus d'importance
Que pour ces quelques yeux
Rougis dessus ma tombe
Que pour ces quelques vœux
D'éternel souvenir
Et ces pieux aveux
De sympathie menteuse

Quand la vie en déroute
Aura fui de mon être
Quand le vent tournera
Cherchant mes yeux de feu
Quand le vent soufflera
Cherchant la bouche ouverte

Quand mon corps
N'aura plus d'importance
Que pour ces quelques vœux
Que pour ces quelques yeux
Et ces pieux aveux

Priez tous le Seigneur
Que mon cœur peu connu
Ait été déchiffré!

Georges DOR



ANNE BAXTER et GEORGES SAUNDERS dans une scène cruciale du film "Eve" projeté cette semaine sur l'écran des cinémas Champlain et Crémazie.

Changements dans les uniformes?

Voici maintenant que la mode veut instaurer son régime capricieux dans les camps militaires. Une revue britannique vient en effet de lancer un appel aux dirigeants de l'armée anglaise pour que ceux-ci fassent remplacer les uniformes kakis par des costumes plus attrayants. La revue a naturellement réclamé l'adoption du rouge pour les nouveaux uniformes.

Le choix de la couleur kaki était motivé par des considéra-

tions stratégiques. Mais comme le fait observer la revue de modes la guerre atomique élimine la nécessité du camouflage.

En primeur au RADIO-CITE MUSIC-HALL

Sur écran géant

LES TUEURS DE MADRID

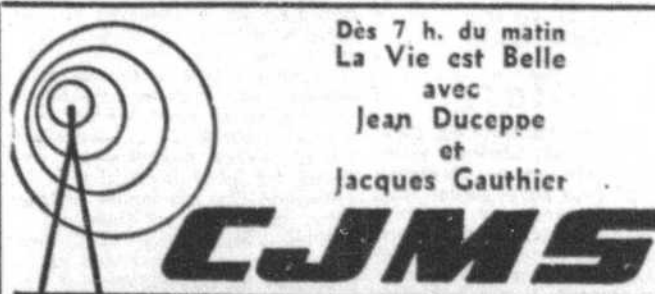
En programme double
PARATROOPER en couleurs
avec
Allan Ladd, Susan Stephens
Tous les mardis, à 3 h 15 p.m.
"LA PARADE DES TALENTS"
NOUVEAUX
1er prix: \$250.00 - 2e prix: \$100
à la fin du concours.
Venez tous applaudir les nouveaux talents.



ON REVOIT TOUJOURS
ON CHEF-D'OEUVRE
ANGÈLE
FERNANDEL
JEAN SERVIS
Attraction supplémentaire
LUIS MARIANO
chantant dans
AU PAYS BASQUE

(La semaine à RADIO-SACRE-COEUR—18 au 23 juillet 1955)

Lundi: — Le Père Wilfrid Girouard, s.j.: Jésus, prédateur zélé.
Du mardi au vendredi: — Le Père Vincent Colozza, s.j.: étude le problème du bonheur: Mystère de la liberté (mardi); Le commis-voyageur du ciel (mercredi); Echantillon du ciel (jeudi); Le concert du ciel (vendredi).
Samedi: — Le Père Emile Muller, s.j.: Vacances: finies les contraintes!



Dès 7 h. du matin
La Vie est Belle
avec
Jean Duceppe
et
Jacques Gauthier

1280 à votre cadran

L'HEURE toutes les 4 minutes
PASSE EN JUGEMENT
LA TEMPERATURE toutes les 8 minutes
LES MOTS D'ENFANTS
UN POTIN toutes les 12 minutes
LE PETIT BEC DU MATIN
UNE HISTOIRE toutes les 16 minutes
DES INVITES AU MICRO
DU SPORT toutes les 20 minutes
LE REVEIL DES VEDETTES
LES NOUVELLES à la demie de chaque heure.

MUSIQUE sur nos ondes

(mardi, le 19 juillet)

2.35 h.—Chœur de la musique:
Programme consacré à Beethoven, Symphonie No 9, orch. de la NRC, dir. Toscanini, Chœur Robert Shaw et Eileen Farrell, Nan Merriman, Jan Peerce et Norman Scott.

8.30 h.—Concerts du Châtelet:
Dir. Milton Katims. Nelly Chabon, pianiste. Ouverture "Carnaval Romain" (Berlioz). — Rhapsodie sur un thème de Paganini (Tchaikovsky). — Rhapsodie sur un thème de Paganini (Tchaikovsky). — Extraits de "Rodéo" (Copland). — "Clair de Lune" (Debussy). — "Divertissement" (Ibert).

11.00 h.—Radio-Canada:
11.30 h.—La fin du jour:
Deux images pour orchestre (Bartók). — Nelly Chabon, pianiste. Ouverture "Carnaval Romain" (Berlioz). — Rhapsodie sur un thème de Paganini (Tchaikovsky). — Extraits de "Rodéo" (Copland). — "Clair de Lune" (Debussy). — "Divertissement" (Ibert).

9.50 h.—Studio d'Art:
30ème Symphonie en ré mineur de Mozart. — Trois sonnettes pour clavier de Soler. — Souvenir de Florence de Tchaikovsky. — Norfolk Rhapsody de Williams.

A CHÊP:
9.30 Quintette en sol mineur de Mozart, par le Quatuor à cordes Max Gilbert. — Symphonie No 40 en sol mineur de Mozart, jouée par l'Orchestre symphonique de Londres sous la direction d'Eric Kober. — "Le bon-bon de Couperin", de Maurice Ravel, interprété par Kathleen Long, pianiste.

Dramatisation de "La Fin des Songes"

Au cours du deuxième programme de DORE SUR TRANCHE, samedi 20 juillet, à CBFT, à 8h.30 du soir, on nous présentera Robert Elie, directeur du Service de presse et d'information de Radio-Canada à Montréal. Les lecteurs le connaissent bien pour son roman LA FIN DES SONGES qui lui valut, en 1950, le Prix David, et qui vient d'être publié en anglais par les éditions Ryerson à Toronto, sous le titre de FAREWELL MY DREAMS.

Robert Elie, qui a été nommé tout récemment membre de la Société Royale du Canada, est aussi connu des auditeurs puisqu'il a présenté des textes à la radio, notamment à PREMIÈRES. Pour la télévision, il a écrit l'argument d'un ballet: LE VIEUX MARI, qui fut joué à CBFT. Cet automne, LES ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS publient une pièce en trois actes de Robert Elie, L'ETRANGERE.

DORE SUR TRANCHE étant consacré aux romanciers canadiens et non pas aux dramaturges, présentera donc un extrait, dramatisé par Yves Thériault, du roman de Robert Elie, LA FIN DES SONGES. Le passage choisi par Yves Thériault est situé à la fin du roman. Pour Marcel, le principal héros de LA FIN DES

SONGES, le drame est consommé. Mais il reste les autres, tous ceux qui l'ont entouré sans toutefois toujours le comprendre. C'est ceux-là qu'il importe de sauver désormais, afin que la mort de Marcel n'ait pas été inutile. C'est donc à une scène entre Louise, que Marcel a aimée et Bernard, son meilleur ami, que nous allons assister: "Il faut reformer le cercle, le resserrer. De la ruine, tirer la vie. Comme un champ labouré que l'hiver a paralysé, et qui, au printemps, renaît et donnera sa récolte, riche et salutaire..."

Après ce sketch, tiré de LA FIN DES SONGES, Robert Elie sera interrogé par l'animateur Jean-Louis Gagnon et Gilles Marcotte.

DORE SUR TRANCHE est réalisé par Jacques Landry.



ALOUETTE

JEAN GABIN et

JA MIRANDA

dans

"AU DELA

DES GRILLES"

aussi

RELYS CARETTE

dans

"AMEDEE"

AIR CLIMATISE

PRINCESS

DERNIERE SEMAINE:

AMENEZ TOUS LA

FAMILLE:

"DAVY CROCKETT"

King of the wild

Frontier de Walt

Disney's

Avec

FESS PARKER

BUDDY EDDEN

Sur écran géant

en technicolor

AIR CLIMATISE

PALACE

A l'affiche en

cinéma scope

CLARK GABLE et

SUSAN HAYWARD

dans

"SOLDIER

OF FORTUNE"

30th Century-Fox

en couleurs

AIR CLIMATISE

LOEW'S

2ème SEMAINE

En cinémascope

et en couleurs

"DADDY LONG

LEGS"

Avec

FRED ASTAIRE

LESLIE CARON

20th CENTURY-FOX

AIR CLIMATISE

ORPHEUM

A l'affiche

GARY COOPER et

MERLE OBERON

dans

"THE COWBOY

AND THE LADY"

aussi

PORT OF

WICKEDNESS

avec Miriam Hopkins

Edward G. Robinson

AIR CLIMATISE

CAPITOL

2ème SEMAINE:

CINEMASCOPE:

JOHN WAYNE

LANA TURNER

"THE SEA CHASE"

EN COULEUR

Présenté par

Warner Bros.

AIR CLIMATISE

MALADIES NERVEUSES

(d'origine psychique)

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- III. — La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- V. — Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière,

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal.
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne.
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51).
Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

L'accompagnement idéal



pour un Collins

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Les Maple Leafs de Toronto continuent de mener le bal dans la course au championnat de la Ligue Internationale. Avant les parties disputées, hier soir, les représentants de la Ville-Reine détenaient la première position dans le classement du circuit Frank Shaughnessy avec une avance de 4 1/2 parties sur les Sugar Kings de La Havane. Les Royaux de Montréal, du gérant Greg Mulleavy, viennent en troisième place, cinq parties derrière les meneurs. Le calendrier de joutes atteindra très bientôt le deuxième tiers de la saison. Chaque club a donc quelque chose comme 60 joutes à disputer d'ici le début des prochaines séries éliminatoires pour la coupe des Gouverneurs. Il est donc tout logique, à cette période de l'année, de céder au choix de l'équipe des étoiles pour la première moitié de calendrier de joutes. Les candidats sont assez nombreux. Etant donné que l'on doit désigner un joueur seulement à chaque joute, allons-y. Derrière le marbre, Lou Berberet, des Maple Leafs de Toronto, peut difficilement être ignoré. Ce gradué du club Birmingham, de la Ligue Southern Association, connaît sûrement une magnifique saison dans la Ligue Internationale. Avant les joutes jouées en fin de semaine dernière, Berberet, un athlète natif de Long Beach, Californie, possédait une moyenne de .306 au bâton. Il avait cogné une dizaine de coups de circuit. Lorsque la saison 1955 a commencé, les amateurs de baseball à Toronto — et tout particulièrement le gérant Luke Sewell et son assistant, Bruno Betzel, déplorait considérablement la perte du Noir Elston Howard.

Leur attitude était d'ailleurs compréhensible. Comble de la perte de Howard n'était pas une sinécure pour le club Toronto. Car, il fut le principal pilier des Maple Leafs, notamment à l'offensive. Cet habile receveur s'est avéré le meilleur coéquipier du club Toronto avec une moyenne de .330 au bâton, a été choisi dans le club d'étoiles de la Ligue Internationale en plus d'être nommé le joueur ayant été le plus utile à son équipe. Ces honneurs confiés à Howard sont donc significatifs. Ils prouvent jusqu'à quel point, ce Noir a rendu de précieux services au club Toronto. Et n'est-ce pas de son brillant rendement, tant à l'attaque que sur la défensive, les Maple Leafs n'auraient probablement pas terminé la saison régulière en première position. Aujourd'hui, Elston Howard porte les couleurs des Yankees de New-York.

Il est devenu le premier Noir à s'aligner avec les Bombardiers du Bronx. Au premier but, Rocky Nelson, des Royaux de Montréal, est notre choix dans le club des étoiles de circuit Shaughnessy pour une troisième année consécutive. Tout en demeurant un as sur la défensive, Nelson n'a rien perdu de son habileté au bâton depuis son arrivée avec les Montréalais. Champion frappeur de coups de circuit dans le camp des Royaux au cours des deux dernières années, Nelson continue d'exploier la balle à distance. Il a déjà 14 circuits à son actif et seul, Lou Limmer, des Leafs de Toronto, le supplante dans ce domaine avec 17 à son crédit. Nelson a réussi à conserver une formidable moyenne de .347 au bâton jusqu'ici. Ces chiffres démontrent clairement l'utilité de Nelson chez les Royaux de Montréal. Pour compléter le circuit intérieur du club tant rêvé, nous désignons le jeune Roddy Jacobs, des Jets de Columbus au deuxième but; Hector Rodriguez, des Maple Leafs de Toronto, à l'arrêt-court; et Clyde Parris, des Royaux de Montréal, au troisième but. Jacobs fait

Le Royal défait Colombus, 3-2

Le jeune Drysdale remporte son 9e triomphe de la saison

Don Drysdale a remplacé les Royaux de Montréal sur le chemin de la victoire en triomphant, hier soir, des Jets de Columbus par 3-2, devant 1,801 spectateurs. Les joueurs de Greg Mulleavy ont frappé quatre coups sûrs mais ils en ont groupé deux avec deux buts sur balles à la troisième, pour enregistrer tous

leurs points. Le premier point des perdants fut un circuit par Al Pinkston. L'autre fut compté sur deux passes et un simple par Wilhelm. Charlie Neal a fait compter deux des trois points de son club. C'était la neuvième victoire de Drysdale.



BLESSE — L'entraîneur des Alouettes qui ont commencé leur entraînement en vue de la prochaine saison dans le circuit de football Big Four soigne ici son premier patient, en l'occurrence JIM WHEELER, un Américain de Pittsburgh, qui s'est blessé à un pied. (Photo "Le Devoir")

Le baseball

Ligue Internationale
Montréal 3, Columbus 2.
Toronto 5, La Havane 6.
Rochester 3, 2, Richmond 2, 3.
Ligue Nationale
Cincinnati 9, Brooklyn 5.
New-York 6, Milwaukee 5.
Philadelphia 2, Chicago 6.
(joutes complètes du 17 juillet)
Philadelphia 2, Chicago 1.
(seules joutes au calendrier).
Ligue Américaine
Washington 6, Kansas City 3.
Baltimore 4, Chicago 6.
(seules joutes au calendrier).
Ligue Provinciale
Québec 2, Burlington 1.

CLASSEMENT

Ligue Internationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Toronto	6	3	.350	4 1/2
La Havane	5	4	.286	4 1/2
Montréal	5	4	.357	4 1/2
Rochester	4	5	.286	4 1/2
Columbus	4	5	.286	4 1/2
St-Louis	4	5	.286	4 1/2
Buffalo	3	6	.200	4 1/2
Richmond	3	6	.200	4 1/2
(joutes d'hier soir non comprises)				
Ligue Nationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Brooklyn	6	3	.357	12 1/2
Milwaukee	4	5	.286	12 1/2
New-York	4	5	.286	12 1/2
St-Louis	4	5	.286	12 1/2
Cincinnati	4	5	.286	12 1/2
Philadelphia	4	5	.286	12 1/2
Pittsburgh	4	5	.286	12 1/2
(joutes d'hier soir non comprises)				
Ligue Américaine	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	6	3	.357	2
Chicago	5	4	.286	2
Cleveland	5	4	.286	2
Boston	5	4	.286	2
Detroit	4	5	.286	9 1/2
Kansas City	4	5	.286	9 1/2
Washington	4	5	.286	9 1/2
Baltimore	4	5	.286	9 1/2

Plusieurs rencontres dans le tournoi intermédiaire

Ce soir, les participants pour le championnat intermédiaire de tennis de la Province auront atteint la troisième ronde. Les rencontres deviennent de plus en plus serrées et l'on peut s'attendre à des matches qui méneront probablement des surprises. On peut voir tous les soirs de cette semaine, au Parc Lafontaine, à partir de 5 heures, les matches de ce tournoi des plus populaires.

Voici le tirage pour aujourd'hui:

fensive, Cimoli l'emporte par mille coudées sur les deux autres patrouilleurs, mais offensivement, Clark et Wilson lui sont supérieurs. Par suite du rappel par des clubs majeurs des lanceurs Roger Craig, des Royaux et Connie Johnson, des Leafs de Toronto, c'est le vétéran Ed Blake, du club de la Ville-Reine qui est notre humble choix comme lanceur droitier. L'artilleur gaucher dans cette équipe d'étoiles est Ken Lehman, des Royaux de Montréal. Tous deux ont cette distinction d'avoir complété le plus de joutes. Toutefois, dès que la saison régulière sera terminée, cette équipe d'étoiles connaîtra probablement certains changements.

Tournoi junior au Papineau

Le tournoi de tennis pour les championnats junior débute aujourd'hui sur les courts du club Papineau. Voici le tirage pour aujourd'hui:
10.00 h. A.M.
John Tibbets vs Geoff Carpenter.
George Luffy vs George Molles.
Bob Crane vs Peter Seely.
Peter Hershman vs Michel Labelle.
Ken McReynolds vs Pierre Mongeau.
Raymond d'Aoust vs John Philpott.
11.00 h. A.M.
Albert Zouloff vs Claude Laplante.
Marcel Lecours vs Geoff Black.
Harold Moody vs Guy Plante.
Russ Hopkins vs Robin Pratt.
Paul Gagnon vs André Toupin.
Claude Gellin vs Dick Fretterough.
12.00 h. P.M.
Michel Gohier vs André Labelle.
Norman Allen vs Claude Laplante.
Worwick Loew vs Dennis Dilworth.
Bob Ritchie vs Don Dilworth.
Peter Hershman vs Nick Patterson.
Michel Robarge vs Richard Hotte.
1.00 h. P.M.
Tom Bell vs Louis Leprohon.
Randy D. Kennedy vs Guy Lamarre.
Keith Carpenter vs Brian Tenney.
Ian Montgomery vs Denison Ross-Smith.
11.00 h. A.M.
Guy Renaud vs J. Jacques Leroux.
12.00 h. P.M.
François Godbout vs Gagnant Montgomery - Smith.
Robert Plon vs J. Polier.
4.00 h. P.M.
Robert Lemire vs Yvon Leblanc.
Camille Hogue vs Michel Fortin.
Bill Bacon vs Raymond Auger.
6.00 h. P.M.
André Limoges vs André Hénault.
Tony Patterson vs J.-Guy Girouard.
Rod Cooper vs Brian Patterson.
Tous les joueurs qui ne sont pas nommés ici commenceront seulement demain.

CLASSEMENT

Ligue Internationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Toronto	6	3	.350	4 1/2
La Havane	5	4	.286	4 1/2
Montréal	5	4	.357	4 1/2
Rochester	4	5	.286	4 1/2
Columbus	4	5	.286	4 1/2
St-Louis	4	5	.286	4 1/2
Buffalo	3	6	.200	4 1/2
Richmond	3	6	.200	4 1/2
(joutes d'hier soir non comprises)				
Ligue Nationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Brooklyn	6	3	.357	12 1/2
Milwaukee	4	5	.286	12 1/2
New-York	4	5	.286	12 1/2
St-Louis	4	5	.286	12 1/2
Cincinnati	4	5	.286	12 1/2
Philadelphia	4	5	.286	12 1/2
Pittsburgh	4	5	.286	12 1/2
(joutes d'hier soir non comprises)				
Ligue Américaine	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	6	3	.357	2
Chicago	5	4	.286	2
Cleveland	5	4	.286	2
Boston	5	4	.286	2
Detroit	4	5	.286	9 1/2
Kansas City	4	5	.286	9 1/2
Washington	4	5	.286	9 1/2
Baltimore	4	5	.286	9 1/2

Plusieurs rencontres dans le tournoi intermédiaire

Ce soir, les participants pour le championnat intermédiaire de tennis de la Province auront atteint la troisième ronde. Les rencontres deviennent de plus en plus serrées et l'on peut s'attendre à des matches qui méneront probablement des surprises. On peut voir tous les soirs de cette semaine, au Parc Lafontaine, à partir de 5 heures, les matches de ce tournoi des plus populaires.

Voici le tirage pour aujourd'hui:

fensive, Cimoli l'emporte par mille coudées sur les deux autres patrouilleurs, mais offensivement, Clark et Wilson lui sont supérieurs. Par suite du rappel par des clubs majeurs des lanceurs Roger Craig, des Royaux et Connie Johnson, des Leafs de Toronto, c'est le vétéran Ed Blake, du club de la Ville-Reine qui est notre humble choix comme lanceur droitier. L'artilleur gaucher dans cette équipe d'étoiles est Ken Lehman, des Royaux de Montréal. Tous deux ont cette distinction d'avoir complété le plus de joutes. Toutefois, dès que la saison régulière sera terminée, cette équipe d'étoiles connaîtra probablement certains changements.

CE SOIR A 8.15 p.m.
COLUMBUS vs ROYAUX
Soirée des dames — prix réduits.
Une orchidée sera présentée aux mille premières dames — Soyez l'une d'elles!!!

VENTE
HABITS
2 pour \$39 pour \$75
26 SEMAINES PAYER
26 SEMAINES PAYER
chemises 188 2 pour \$3.50
bas 98c 6 pour \$5
chemises sport 288 2 pour \$5.50
souliers 98 2 pour \$19
N. Gold & Sons 388

Brooklyn vaincu par Cincinnati

Brooklyn (AP) — Les Redlegs de Cincinnati ont combiné des coups de circuit et des simples avec le magnifique travail du lanceur Art Fowler en relègue pour vaincre les Dodgers de Brooklyn au compte de 9 à 5, ici hier soir, dans une joute régulière de la Ligue Nationale.

Stan Palys a frappé deux coups de circuit pour les vainqueurs, tandis que son coéquipier, Ted Kluszewski a réussi son 30e circuit de la saison. Les Redlegs ont amassé un total de 13 coups sûrs aux dépens de Spooner, Labine et Roeluck. Le gaucher Karl Spooner a été le lanceur perdant, et Joe Black, un ancien joueur des Bums, a été créateur de la victoire.

Milwaukee perd

New-York (AP) — Le voltigeur Bill Burton a échappé une

chandelle, frappée par Willie Mays et les Giants de New-York ont réussi à croiser le marbre à deux reprises dans la septième manche pour vaincre les Braves de Milwaukee par 6 à 5, ici hier soir. Warren Spahn, la victime de l'erreur de Burton, a été chargé de la défaite, tandis que Don Liddle, le 3e des quatre artilleurs utilisés par les Durocher a été crédité du triomphe.

Circuit opportun

Philadelphia (AP) — Grâce à un circuit opportun cogné par Roy Smalley, les Phillies de Philadelphia ont vaincu les Cubs de Chicago par 2 à 1, ici hier soir, dans une joute de la Ligue Nationale. Avant cette joute, les deux clubs ont terminé la joute du 17 juillet dernier qui avait

pris fin après cinq manches et demie. Les Phillies ont gagné cette partie par 8 à 6.

Cincinnati 002 210 103-9 13 1
Brooklyn 000 100 400-5 8 2
Black, Fowler (7) et Burgess; Spooner, Labine (5), Roeluck (8) et Walker, Howell (8). G: Black. P: Spooner.

Circuits: Cincinnati, Palys (2), Kluszewski.
Milwaukee 010 040 000-5 8 2
New-York 012 010 20x-6 9 1

Buhl, Johnson (5), Spahn (5) et Crandall; Gomez, Wilhelm (5), Liddle (5), McCall (8) et Westrum; G: Liddle. P: Spahn.
Circuits: New-York, Thompson, Davis.

Joute du 17 juillet
Chicago 010 130 100-6 9 3
Philadelphia

000 125 00x-8 11 0
Miner, Perkowski (6), Jeffcoat (6), Davis (6), Hillman (8) et Cooper; Simmons, Kipper (5), Negray (6), Meyer (7) et Seminick; G: Negray. P: Jeffcoat.

Circuits: Chicago, Banks, Jackson, Philadelphia, Ennis, Seminick, Garbus.
Chicago 000 100 000-1 9 0
Philadelphia 000 020 00x-2 4 1
Hacker et Chiti; Wehmeier et Seminick.
Circuits: Philadelphia, Smalley.

Brèves nouvelles sportives...

Ullswater, (AP) — Donald Campbell, l'as de la vitesse sur l'eau, a décidé, hier, de remettre à plus tard sa tentative d'établir un record mondial. Campbell devait tenter sa course sur le lac Ullswater, en Angleterre, mais une brume persistante et de la pluie l'en ont empêché.

Prince-Albert, (CP) — Au moins 20 professionnels et la limite de 128 amateurs prendront part au tournoi de golf du jubilé

d'or de la Saskatchewan, du 20 au 24 juillet, a déclaré, hier, Hubert Cooke, professionnel au club de Prince-Albert, où seront disputées les matches. La liste des inscriptions sera close jeudi.

NEW-YORK, (AP) — Le Commissaire Ford Frick rencontrait hier les représentants de la Fédération de baseball des Caraïbes qui demandent de lever les restrictions sur le nombre de joueurs admis à jouer au baseball d'hiver dans leurs pays. Aucune décision n'a été prise. Une autre réunion aura lieu le 12 août entre les deux parties en cause.

On sait que les joueurs aimeraient faire affaire directement avec les clubs qui les engagent au lieu de passer par le bureau du Commissaire. Actuellement, ce dernier ne permet pas à plus de cinq joueurs par club d'évoluer dans les ligues d'hiver.

Les quatre ligues représentées viennent de Panama, le Venezuela, la Puerto Rico et Cuba.

RALEIGH, N.C. (AP) — Un ancien arbitre de baseball de la Ligue de la Caroline a intenté une action en libelle au montant de \$70,000 contre le journal Morning Herald et son rédacteur sportif Jack Horner.

Harry L. Reeder prétend qu'il a perdu son emploi comme arbitre dans ce circuit de classe "B" à la suite de deux articles de Horner.

MANILLE, (AP) — Italo Scorticini, d'Italie a eu raison de Marshall Clayton, de Nouvelle-Orléans, dans le huitième round d'un combat qui devait durer 12, pour conserver son championnat des poids-moyens des Philippines.

KANSAS CITY (AP) — Les Athletics de Kansas City, de la Ligue Américaine, ont acquis le voltigeur Don Plaski, 25 ans, du club Lancaster, de la Ligue Piedmont. Plaski se rapportera immédiatement à son nouveau club.

Rocca est confiant de battre le rude lutteur, Fred Atkins

Argentino Rocca et Patrick O'Connor figureront dans les principaux combats de la soirée de lutte que le promoteur Eddie Quinn présentera demain soir, au Forum, L'Argentin en viendra aux prises avec le brutal Fred Atkins, tandis que Wilbur Snyder sera le rival du gladiateur de la Nouvelle-Zélande, Pat O'Connor.

La rencontre entre O'Connor et Snyder est limitée à une heure, mais celle entre Atkins et Rocca ne l'est pas. Le combat entre Atkins et Rocca promet d'être fertile en émotions de toutes sortes. On sait que Atkins n'a pas son égal pour avoir recouru à une multitude de coups de défendus pour maîtriser son adversaire. Cependant, les fervents de la lutte scientifique seront sûrement satisfaits de voir en action O'Connor et Snyder deux lutteurs qui se spécialisent dans l'usage des prises légales.

Manuel Cortez, une figure pontilaire au Forum, affrontera "Killer" Christie tandis que Billy Raborn se mesurera à Ray Gunkel dans le match préliminaire au programme.

Bobet gagne

Avignon (PA) — Louison Bobet, de France, le champion cycliste du monde, a pédalé, hier, sous un soleil de plomb pour remporter les honneurs de la 11e étape du Tour de France cycliste. La 11e étape entre Marseille et Avignon, est de 198 kilomètres.

Wilson triomphe

New-York (AP) — "Sugar" Al Wilson a bataillé avec courage, ici hier soir, pour vaincre Pat Lowry, par décision unanime dans un combat de boxe de 10 rounds disputé à l'arena St. Nicholas.
Lowry pesait 146 livres, et le vainqueur, 134 1/2 livres.

BLUE BONNETS RACEWAY
Sur semaine: 8 h.
Le dimanche: 2 h.
PARI-DOUBLE sur les 1ère et 2e courses
ENFANTS NON ADMIS

COLUMBUS vs ROYAUX
CBFT-9 P.M.
Commentaires par MICHEL NORMANDIN
À LA TV CE SOIR!
UNE AUTRE PRÉSENTATION SPORTIVE DE

